

particulièrement au ministre des Finances qui, sauf erreur, se trouve chargé de faire imprimer le livre des prévisions de dépenses; moi-même ainsi que tous les autres membres du comité serions reconnaissants au ministre de bien vouloir faire cette démarche, afin que les numéros de crédit figurent également dans la seconde partie du Livre bleu, savoir la partie réservée au détail des affectations. Nous éprouvons parfois beaucoup de difficulté à trouver dans le détail des affectations le passage pertinent lors de l'examen de tel ou tel crédit.

L'hon. M. MACLEAN (*Queens*): Votre observation ne manque certes pas d'à-propos. C'est en fait un point au sujet duquel je me suis déjà plaint moi-même lorsque j'étais dans l'opposition. La méthode actuelle date depuis longtemps déjà. Naturellement on a tendance à suivre la tradition et il est difficile d'amener les gens à modifier leur manière de procéder. Mais franchement je ne vois aucune objection à la proposition de M. Howard. A mon sens, c'est là un point qu'il conviendrait d'examiner soigneusement.

Il existe peut-être quelque raison pour laquelle ce ne serait pas pratique, mais je ne puis la concevoir. Si l'on s'en est tenu jusqu'ici à la méthode établie, c'est probablement parce que ceux qui compilent les prévisions de dépenses sont tellement familiers avec leur sujet qu'ils ne peuvent comprendre comment les membres du Parlement peuvent se perdre dans le *Budget des dépenses*. Néanmoins, j'estime que c'est un point fort à propos et je m'empresserai sûrement de faire part de vos observations au ministère des Finances.

Le PRÉSIDENT: A-t-on d'autres questions à poser sur le crédit 127? Le crédit est-il approuvé?

Le crédit est approuvé.

#### SERVICES GÉNÉRAUX

128. Service des renseignements et de l'éducation, y compris subvention de \$3,000 à l'Exposition des pêches de la Nouvelle-Ecosse..... \$184,000

M. ROBICHAUD: Monsieur le président, le crédit 128 a trait au service des renseignements et de l'éducation du ministère. Je note dans le détail des affectations, page 196, qu'on a prévu une somme de \$51,600 pour du matériel d'exposition, des annonces, des films, des émissions radiophoniques et des étalages. Pourrait-on nous fournir de plus amples renseignements sur cette affectation en particulier.

L'hon. M. MACLEAN (*Queens*): S'agit-il du crédit 128?

M. ROBICHAUD: Précisément. Les détails de ce crédit figurent à la page 196, et on y relève une somme de \$51,600 à l'égard de matériel d'exposition, d'annonces, de films, d'émissions radiophoniques et d'étalages.

L'hon. M. MACLEAN (*Queens*): A quel endroit de la page 196 au juste?

M. ROBICHAUD: Au numéro 10 de la page 196.

M. MACLEAN (*Queens*): Je vais prier mon sous-ministre, M. Clark, de vous donner des explications détaillées à ce sujet.

M. CLARK: Monsieur le président, cette affectation de \$51,600 vise à couvrir, dans le cadre du service des renseignements et de l'éducation, les frais relatifs à des films, à des bandes de projection fixe, à des photographies, à des étalages, à des annonces, à des services commerciaux d'art, à des fournitures photographiques et à l'impression de films de même qu'à des gravures et à des cartes. Tels sont les éléments que vise cette affectation.

En outre, on y observera une diminution attribuable à la réduction de notre programme cinématographique que nous n'avons pu, en ce qui concerne les scénarios et les prises de vue, réaliser en 1959-1960.

M. ROBICHAUD: Cette affectation comprend-elle les films qui ont été tournés relativement à la pêche au homard?

M. CLARK: En effet.